

RÈGLEMENTS DU CONCOURS

Concours • 3, 4 et 5 avril 2020

Concert-gala • 30 avril 2020



PRÉSENTÉ PAR



EN COLLABORATION AVEC



Le Concours OMNI permet aux jeunes musiciens de 7 à 17 ans de vivre une expérience de concours positive et stimulante qui privilégie le développement musical de chacun. Il donne notamment l'occasion aux participants de différents âges et instruments d'échanger et de faire valoir leur talent dans un contexte décontracté, en plus de favoriser les échanges avec des musiciens de l'Orchestre Métropolitain.

TABLE DES MATIÈRES

1.	Inscriptions	3
2.	Catégories	3
3.	Minutage et répertoire requis	4
3.1.	Partitions et mémorisation	4
3.2.	Accompagnement	4
4.	Évaluations et dévoilement des résultats	5
5.	Prix	5
6.	Horaire et lieux	6
7.	Dates importantes	6
8.	Coordonnées	6

1. INSCRIPTIONS

Le concours OMNI est ouvert aux jeunes de 7 à 17 ans (au 28 février 2020).

Les participants doivent s'inscrire en ligne à l'adresse orchestremetropolitain.com, section Éducation, rubrique Concours OMNI **avant le 28 février 2020**.

Une inscription incomplète entraîne une disqualification du candidat.

Les frais d'inscription* sont de 45 \$ et peuvent être payés par :

- carte de crédit : suivre la procédure en ligne
- chèque** au nom de : Orchestre Métropolitain / Concours OMNI
486, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 401, Montréal (Québec) H3B 1A6.

* Non remboursables.

** Daté au plus tard du 28 février.

2. CATÉGORIES

Les participants sont regroupés en neuf (9) catégories, en fonction de leur instrument et de leur âge au 28 février 2020 :

ÂGE	INSTRUMENT
7 - 11 ans	Cordes & guitare
	Piano
	Vents
12 - 14 ans	Cordes & guitare
	Piano
	Vents
15 - 17 ans	Cordes & guitare
	Piano
	Vents

La catégorie cordes & guitare regroupe les participants jouant du violon, de l'alto, du violoncelle, de la contrebasse, de la harpe et de la guitare.

La catégorie vents regroupe les participants jouant de la flûte, du hautbois, de la clarinette, du basson, du cor, du saxophone, de la trompette, du trombone et du tuba.

3. MINUTAGE ET RÉPERTOIRE REQUIS

Les participants doivent présenter un minimum de deux (2) pièces contrastantes (un point bonus sera attribué pour le respect de cette consigne), respectant le minutage suivant :

CATÉGORIES	MINUTAGE REQUIS	NOMBRE DE PIÈCES
7 - 11 ans (tous les instruments)	2 à 10 minutes	2 ou 3 pièces dont les tempos sont contrastants
12 - 14 ans (tous les instruments)	5 à 15 minutes	
15 - 17 ans (tous les instruments)		

Notez bien :

- Les pièces sont jouées sans reprise. Seuls les *da capo* en vue d'une coda sont permis.
- Il est permis d'effectuer des coupures dans les partitions originales. Celles-ci doivent être clairement indiquées dans les partitions remises aux juges.

3.1. Partitions et mémorisation

Les participants de toutes les catégories doivent fournir trois (3) copies de leurs partitions aux juges avant leur prestation. La mémorisation n'est pas obligatoire.

3.2. Accompagnement

Les participants doivent être accompagnés au piano si l'œuvre le demande. Les frais relatifs à l'accompagnement doivent être payés par les participants.

Au besoin, une liste de pianistes accompagnateurs sera fournie aux participants qui en feront la demande **avant le 28 février 2020.**

4. ÉVALUATION ET DÉVOILEMENT DES RÉSULTATS

Les juges évaluent les aptitudes musicales et techniques des participants à l'aide des critères d'évaluation suivants :

- Musicalité
- Présence sur scène
- Qualité du son
- Sens rythmique
- Intonation
- Nuances
- Respect du texte

Les résultats seront transmis aux participants par courriel le 7 avril 2020. Un dossier comprenant les commentaires du jury, la vidéo de la prestation du participant ainsi qu'une photo souvenir sera envoyé aux participants dans les semaines suivantes. Les notes ne seront pas dévoilées publiquement, et les mentions seront attribuées selon le tableau ci-dessous :

NOTE OBTENUE*	MENTION
90 % et plus	« Excellent »
80 % à 89 %	« Très bien »
70 % à 79 %	« Bien »
60 % à 69 %	« Satisfaisant »

* Les décisions des juges sont sans appel.

5. PRIX

Les prix remis aux lauréats du Concours OMNI incluent :

- **Grand prix OMNI** : Bourse de 5 000 \$ attribuée au grand lauréat de la catégorie 15 - 17 ans*
- **Prix Hydro-Québec** : Bourse de 2 000 \$ attribuée au grand lauréat de la catégorie 12 - 14 ans*
- **Prix Yannick Nézet-Séguin** : Bourse de 2 000 \$ attribuée au grand lauréat de la catégorie 7 - 11 ans*

D'autres prix, notamment des prix Coups de cœur du jury, seront annoncés ultérieurement et remis à des lauréats dans chacune des catégories d'âges et d'instruments. En cas d'égalité, le jury se réserve le droit de scinder une bourse en deux, à l'exception du Grand prix.

Chacun des participants recevra un prix de participation et des commentaires constructifs relevés par un jury formé de musiciens et de collaborateurs de l'OM. Des prix offerts par différents organismes culturels seront tirés au sort parmi tous les participants.

Certains lauréats auront la chance de se produire à la Chapelle historique du Bon-Pasteur dans le cadre du concert-gala, le jeudi 30 avril 2020, à 19 h 30.

* Ces lauréats sont sélectionnés à travers toutes les catégories d'instruments.

6. HORAIRE ET LIEUX

L'horaire précis des prestations sera transmis aux participants au plus tard le **13 mars 2020**.
Les candidats doivent être présents et prêts à jouer **un minimum de 45 minutes** avant l'heure de leur prestation. Tout retard de la part d'un candidat peut entraîner la disqualification de ce dernier.

Toutes les prestations du concours sont ouvertes au public. Elles ont lieu dans la grande salle de la Coopérative des professeurs de musique de Montréal située au 4220, rue Drolet, Montréal, ainsi qu'à la salle des Jeunesses musicales Canada située au 305, avenue du Mont-Royal Est, Montréal.

Présenté dans le cadre de la programmation de la Chapelle historique du Bon-Pasteur (100, rue Sherbrooke Est, Montréal), le concert-gala du Concours se tiendra le jeudi 30 avril 2020 à 19 h 30. Les lauréats recevront leurs prix lors de cette soirée, et certains d'entre eux seront invités à offrir une prestation musicale. Des prix de participation feront l'objet d'un tirage parmi tous les participants.

7. DATES IMPORTANTES

- 28 février 2020 — Date limite d'inscription
- 3 avril 2020 — Concours, jour 1
- 4 avril 2020 — Concours, jour 2
- 5 avril 2020 — Concours, jour 3
- 7 avril 2020 — Envoi des résultats par courriel
- 30 avril 2020 — Concert-gala et remise des prix

8. COORDONNÉES

Pour toute question, veuillez communiquer avec :

Laura Eaton

Responsable, Éducation

514 598-0870, poste 35

concoursomni@orchestremetropolitain.com

CONCOURS ORGANISÉ PAR



**ORCHESTRE
MÉTROPOLITAIN**

Yannick Nézet-Séguin

EN COLLABORATION AVEC



Coopérative
des professeurs
de musique